

Actes réglementaires

ARRÊTÉS & DÉCISIONS

Publié le 05 avril 2023

section regroupant toutes les décisions et tous les arrêtés de la Com'com.

La décision est un acte pris entre deux séances du conseil et, par délégation du conseil, par la Présidente ou ses vice présidents délégués. La Présidente rend compte au conseil communautaire des décisions prises.

L'arrêté est un acte relevant des pouvoirs propres de la Présidente. L'arrêté est soit réglementaire. Les arrêtés prennent un caractère définitif, à l'exception des arrêtés de voirie, de circulation et d'occupation temporaire du domaine public qui sont temporaires.

Décisions du 30 janvier 2023

[Liste des décisions du conseil communautaire du 30 janvier 2023](#)

Décisions du 30 mai 2023

[Décision du conseil communautaire du 30 mai 2023](#)

publiée 31 mai 2023

Décisions du 5 juillet 2023

[Décisions du conseil du 5 juillet 2023, publié le 12 juillet 2023](#)